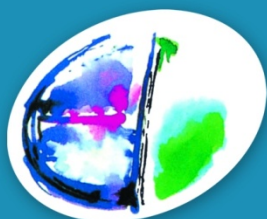


Bureau d'études
d'ingénierie,
conseils, services

DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Commune de Valleroy (25)
Phase IV



Sciences Environnement

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence de Besançon

Pour le compte de : Communauté de Communes du Doubs Baumoïs

Chargés d'études : Virginie BOISARD

SOMMAIRE

1. Propositions de Travaux.....	5
1.1. Travaux 1 : À la suite des contrôles de branchements	5
1.2. Travaux 2 : Amélioration de la STEU	5
1.2.1. Mise en place d'un dégrilleur en entrée de STEU	5
1.2.2. Installation d'un 2 ^e regard au droit de la fosse toutes eaux	6
1.2.3. Modification du système de chasse.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.4. Mise en place d'un regard de bouclage	6
1.2.5. Changement du filtre à sables	6
1.2.6. Curage et entretien régulier de l'exutoire de la STEU	6
1.3. Travaux 4 : Suivi régulier du réseau d'eaux usées (curage et passage caméra)	6
2. Cout des travaux et priorités.....	7
3. Subventions.....	7
Annexes.....	9
Annexe 1 : Cout total des travaux - détail.....	10

INDEX DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Coûts par type de travaux et priorités	7
Tableau 2 : Estimation du financement des travaux	8
Tableau 3 : Estimation du financement des travaux	8

1. PROPOSITIONS DE TRAVAUX

Sur la base de l'ensemble des interventions réalisées en phases 1 et 2, différentes propositions sont faites pour améliorer la collecte et le traitement des effluents des deux communes :

- Travaux 1 : Reprise des branchements des particuliers non conformes
- Travaux 2 : Amélioration de la STEU
 - o Mise en place d'un dégrilleur en entrée de STEU et changement du système de chasse
 - o Installation d'un 2^e regard au droit de la fosse toutes eaux
 - o Mise en place d'un regard de bouclage
 - o Changement du filtre à sables
 - o Curage et entretien régulier de la STEU
- Travaux 3 : Suivi régulier du réseau d'eaux usées (curage et passage caméra)

1.1. Travaux 1 : À la suite des contrôles de branchements

Les contrôles de branchement aux colorants ont mis en évidence quelques défauts (rejet évier garage en infiltration, rejet WC inconnu, présence de prétraitement...).

La liste des bâtiments contrôlés et les défauts ont été transmis à la commune qui a fait le nécessaire pour prévenir les particuliers. Les travaux de mise en conformité sont à la charge des particuliers. A noter que certaines anomalies constatées lors des contrôles ont déjà été solutionnées.

Pour information, le coût de reprise d'un mauvais branchement peut être estimé à 1 500 € HT pour la partie publique.

Il est important de prévoir de réaliser l'intégralité des branchements sur la commune dans les années à venir, afin de modifier rapidement les mauvais branchements.

Les habitations situées en dehors du zonage d'assainissement collectif resteront en assainissement non collectif. Les ANC non conformes devront être mis aux normes à la charge des particuliers.

1.2. Travaux 2 : Amélioration de la STEU

La capacité nominale de la STEU (35 EH, soit 5,25 m³/j) permet le raccordement de 5 habitations supplémentaires (soit 10 EH ou 1,5 m³/j en prenant en considération 2,5 habitants par habitation). En effet, d'après les mesures réalisées en phase II du SDA, le débit en entrée de STEU est en moyenne d'environ 2,60 m³/j. Si l'on rajoute les 1,5 m³/j des 5 habitations supplémentaires, le débit journalier en entrée de STEU atteint environ 4,1 m³ et reste inférieur à la capacité nominale de la station.

1.2.1. *Mise en place d'un dégrilleur en entrée de STEU et changement du système de chasse*

Il est préconisé l'installation d'un dégrilleur automatique en amont de la fosse toutes eaux afin de réduire l'arrivée de polluants solides volumineux pouvant gêner et/ou endommager le fonctionnement de la station.

Afin d'améliorer le fonctionnement du filtre à sables, il est préconisé de changer le système de chasse à auget existant pour l'alimentation du filtre qui connaît des dysfonctionnements à l'heure actuelle.

1.2.2. Installation d'un 2^e regard au droit de la fosse toutes eaux

Actuellement, il n'existe qu'un seul regard au droit de la fosse toutes eaux de la STEU. Afin d'améliorer l'accès à la fosse et d'en faciliter le nettoyage, il est préconisé d'installer un 2^e regard au droit de la fosse toutes eaux.

1.2.3. Mise en place d'un regard de bouclage

Afin d'améliorer l'accès et l'entretien du filtre à sables, il est préconisé d'installer un regard de bouclage en sortie de l'ouvrage.

1.2.4. Changement du filtre à sables

Lors de la réalisation du SDA, des fuites au niveau de certains drains du filtre à sables ont été vues. De plus, l'installation du filtre à sables date de presque 20 ans (2004). Il est donc préconisé de changer le filtre à sables.

Il faut noter que ces travaux ne sont pas éligibles aux aides de l'Etat.

1.2.5. Curage et entretien régulier de l'exutoire de la STEU

Afin d'optimiser le rôle de traitement tertiaire du fossé constituant l'exutoire de la STEU en favorisant le libre écoulement et l'infiltration de l'eau, il est préconisé de réaliser un curage et un entretien de ce fossé au moins une fois par an. Si l'on considère un linéaire de 250 m, le coût du curage du fossé représente un coût d'environ **875 € HT/an**.

1.3. Travaux 4 : Suivi régulier du réseau d'eaux usées (curage et passage caméra)

Nous préconisons de réaliser un suivi de l'état du réseau d'eaux usées sur environ 20% du linéaire par an, soit environ 135 ml, représentant un coût d'environ **675 € HT/an**.

2. COUT DES TRAVAUX ET PRIORITES

Voir annexe 1, le détail estimatif

Il est à noter que le coût de séparation des eaux et de raccordement sur les boîtes de branchement est à la charge des particuliers, ainsi que la mise en conformité des filières d'assainissement non collectif.

Travaux	Coût	Priorité
Branchement partie publique	9 000 €	1
Branchement partie privée	-	2
Curage et passage caméra préventif	3 325 €	3
Mise en œuvre de filières ANC (à la charge des particuliers)	-	2
Mise en place d'un dégrilleur automatique et changement du système de chasse à auget	17 000 €	1
Installation 2e regard fosse toutes eaux	2 500 €	1
Installation regard de bouclage (filtre à sables)	2 500 €	1
Suppression et évacuation de l'ancien filtre à sable	15 000 €	1
Changement filtre à sable	60 000 €	1
Curage et entretien régulier de l'exutoire de la STEU (fossé) + évacuation	875 €	1
Total	110 200 €	

Tableau 1 : Coûts par type de travaux et priorités

3. SUBVENTIONS

Ces travaux peuvent être éligibles au titre des aides du département à hauteur de 25% sans intervention de l'AERMC, mais dans la limite de 60% (AERMC + CD25).

Aucune subvention n'est possible pour :

- les travaux de raccordements des particuliers
- la mise en conformité des ANC
- le remplacement du filtre à sables.

Des estimations de l'impact des travaux sur le prix de l'eau sont présentées ci-après avec deux hypothèses :

- 25% de subventions,
- 60% de subventions.

Ces simulations sont valables en 2023.

La Communauté de Communes emprunte la totalité du montant des travaux, à 5% d'intérêt avec remboursement sur 25 ans.

Coût total des travaux :	110 250,00	€
Coût total des travaux éligibles :	50 250,00	€
Subvention Département (25 %) sur le réseau :	12 562,50	€
Coût total des travaux après déduction des subventions :	97 687,50	€ soit 3 908 €/an
Coût total de l'emprunt (totalité sur 25 ans à 5 %) :	179 625,50	€ soit 7 185 €/an

Tableau 2 : Estimation du financement des travaux

Coût total des travaux :	110 250,00	€
Coût total des travaux éligibles :	50 250,00	€
Subvention Département (60 %) sur le réseau :	30 150,00	€
Coût total des travaux après déduction des subventions :	80 100,00	€ soit 3 204 €/an
Coût total de l'emprunt (totalité sur 25 ans à 5 %) :	147 285,00	€ soit 5 891 €/an

Tableau 3 : Estimation du financement des travaux

ANNEXES

ANNEXE 1 : COUT TOTAL DES TRAVAUX - DETAIL

Tranche	Equipement	Prix	Quantité	Coût	Priorité			
Collecte des EU	Branchement partie publique	1 500 €	6	9 000 €	1			
	Branchement partie privée (à la charge des particuliers)	2 500 €	6	-	2			
	Curage et passage caméra préventif	5 €	675	3 375 €	3			
ANC	Mise en œuvre de filières ANC (à la charge des particuliers)	12 000 €	23	-	2	276 000 €	TOTAL	12 375 €
STEU	Mise en place d'un dégrilleur automatique et changement du système de chasse à auget	17 000 €	1	17 000 €	1			
	Installation 2e regard fosse toutes eaux	2 500 €	1	2 500 €	1			
	Installation regard de bouclage (filtre à sables)	2 500 €	1	2 500 €	1			
	Suppression et évacuation de l'ancien filtre à sable	15 000 €	1	15 000 €	1			
	Changement filtre à sable	60 000 €	1	60 000 €	1	pas financable		
	Curage et entretien régulier de l'exutoire de la STEU (fossé) + évacuation	4 €	250	875 €	1			
							TOTAL	97 875 €
SOUS-TOTAL :				110 250 €				
Prestations en sus	Aléas	10%	110 250 €	11 025 €				
	Maîtrise d'Œuvre	12%	110 250 €	13 230 €				
	Topographie	10 000 €	1	10 000 €				
	Géotechnique	5 000 €	1	5 000 €				
TOTAL :				149 505 €				

